



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 juin 2015

Le vingt six juin deux mil quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, PEAN, LOQUET, POLHER et ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

26-06-2015-10

Pouvoirs : MME PALIS a donné pouvoir à M. CLAVÉ
MME HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA
MME BERT a donné pouvoir à M.SALLEFRANQUE

Secrétaire de séance élue : Mme Audrey PEAN

OBJET : CADEAU DE DEPART A LA RETRAITE DE MADAME DENISE SEGRESTAA

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que Madame Denise SEGRESTAA fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre 2015.

Il propose à l'assemblée de lui offrir un cadeau de départ afin de la remercier pour l'ensemble des années passées au service du public dans les services communaux et de son investissement auprès des associations des communes.

Le Maire propose d'attribuer une enveloppe sur compte dans une agence de voyage au titre de cadeau de départ en faveur de Madame Denise SEGRESTAA .

Le Maire précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif et que la délibération relative aux fêtes et cérémonies prévoit ce type de présent.

A l'unanimité, le montant de l'enveloppe est fixé à deux milles euros.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

Le Conseil Municipal :

DECIDE

- d'attribuer une enveloppe de deux milles euros sur compte dans une agence de voyage en titre de cadeau de départ en faveur de Madame Denise SEGRESTAA.

AUTORISE

- le Maire à signer tous les documents s'y afférents

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.
Le Maire,

Jacques CLAVÉ

